

Les fournisseurs entre le marteau et l'enclume

Bruxelles, le 8 septembre 2022

Le secteur de l'énergie traverse une période très turbulente, les prix élevés affectant à la fois les consommateurs et les entreprises énergétiques. Les prix élevés et l'incertitude suscitent beaucoup de questions et de problèmes chez les clients.

Les fournisseurs offrent la transparence aux clients

Les fournisseurs d'énergie offrent une transparence maximale à leurs clients grâce, par exemple, aux portails clients où les clients peuvent simuler leur facture annuelle, ajuster leurs acomptes et, dans certains cas, déterminer directement un plan de paiement en cas de problèmes de paiement. Des applications sont souvent également proposées pour le suivi quotidien de la consommation d'énergie. La FEBEG est bien entendu disposée à en discuter avec la Secrétaire d'État à la Consommation pour examiner dans quelle mesure la transparence peut être encore accrue.

Les fournisseurs préfinancent

Le fournisseur d'énergie achète l'énergie à l'avance sur les marchés de gros de l'énergie, la fournit au client et ce dernier ne paie l'énergie que plus tard. Les factures d'acompte sont calculées dans le but d'obtenir une facture de décompte final la plus proche de zéro.

En raison de l'augmentation des prix sur les marchés de gros, de nombreux acomptes sont actuellement trop faibles, ce qui fait que de nombreux clients reçoivent des factures de décompte annuel élevées et que le fournisseur supporte des coûts de préfinancement élevés.

Les fournisseurs subissaient des pertes en 2021 et font actuellement face à une crise de liquidité

Non seulement les fournisseurs doivent préfinancer, mais ils sont également responsables de tous les paiements aux gestionnaires de réseau, des taxes et prélèvements publics, des certificats verts etc., ce même si le client ne paie pas.

Le rapport de l'agence européenne des régulateurs ACER montre que les fournisseurs d'énergie européens ont enregistré des marges négatives au second semestre 2021.

Un résultat similaire ressort d'une analyse de la SIA-Partners pour le marché belge. Les fournisseurs d'énergie belges ont enregistré une perte combinée de -0,47% en 2021.

Pour 2022, les fournisseurs s'attendent à des résultats négatifs. Au niveau d'autres pays de l'Union Européenne, nous constatons que de nombreuses aides publiques sont accordées aux entreprises du secteur de l'énergie pour assurer la continuité de leur fonctionnement.

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 35 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.400 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 16,5 milliards d'EUR (2021).

Contacts Presse :

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager van FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 85 | +32 475 75 19 66